

samedi 23 juillet 2011



Journal Ouest-France du samedi 23 juillet 2011

Edition : Normandie - Rubriques : Région

La téléradiologie arrive en Basse-Normandie

Neuf hôpitaux de la région se sont mis en réseau pour une



Grâce à un réseau sécurisé haut débit entre hôpitaux de la région, le Dr Albisetti peut consulter sur son écran d'ordinateur le scanner d'un patient hospitalisé à l'autre bout de la région et ainsi compléter le diagnostic.

interprétation à distance des images médicales. Lisieux est pilote de ce projet qui pallie le manque de radiologues à terme.

Entretien

Jacques Albisetti, chef du service imagerie médicale à l'hôpital de Lisieux et coordinateur médical régional de la téléradiologie.

Qu'est-ce que la téléradiologie ?

C'est l'interprétation à distance d'images médicales : radios, scanners, IRM ou échographies. Cela permet de mutualiser les gardes entre hôpitaux et d'obtenir un avis d'expert plus rapidement. Concrètement, lorsqu'un accidenté arrive dans un hôpital de la région, l'urgentiste envoie des images à un neurochirurgien de Caen qui complète le diagnostic instantanément. Neuf hôpitaux de Lisieux, Argentan, Falaise, Saint-Lô, Bayeux, le CHU de Caen, le centre anticancer François-Baclesse de Caen, Cherbourg et Avranches ont investi dans cet outil.

Pourquoi développer la téléradiologie ?

Le déficit démographique de radiologues va s'accroître très vite. Actuellement, on n'arrive pas à remplacer un pour un, et les directeurs d'hôpitaux sont les premiers touchés. Ils auraient pu être tentés de faire appel à des cabinets virtuels de radiologie à Monaco, au Maroc ou en Belgique. Les patients en auraient payé les pots cassés. C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous organiser dans la région.

Ne prenez-vous pas le risque de vous éloigner de vos patients ?

Dans l'état actuel des choses, c'est le seul moyen pour garder une médecine de proximité. Il faut aussi que les patients se rendent compte qu'ils sont gagnants sur tous les plans car la

téléradiologie permet une mobilisation des compétences et un recours immédiat à un expert.

La téléradiologie est-elle déjà opérationnelle ?

Nous sommes en train de mettre sur pied la mutualisation des gardes. Mais nous nous heurtons à un problème juridique. Les radiologues sont salariés de leur hôpital. Or s'ils font des consultations pour les autres hôpitaux, cela induit une rémunération à l'acte. Nous sommes donc obligés de passer des conventions interhospitalières. Tout devrait être prêt en septembre.

La révolution numérique gagne-t-elle d'autres secteurs de la santé ?

Nous allons lancer fin septembre de la téléconsultation pour les accidents vasculaires cérébraux. Dans tous les centres d'urgences de Basse-Normandie, des boxes vont être équipés de caméras pour permettre à des neurochirurgiens de faire une consultation à distance. Cela devrait permettre de limiter le nombre de handicaps dus à des AVC.

Recueilli par

Charlotte MURAT.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdits.

Imprimer
